



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Conséquences des coupes budgétaires sur les CNSMD de Paris et Lyon

Question écrite n° 7910

### Texte de la question

Mme Sarah Legrain interroge Mme la ministre de la culture sur l'impact des coupes budgétaires de son ministère sur la formation à l'enseignement artistique au sein des Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD). Les deux institutions sont concernées à hauteur de moins 1,8 million d'euros à Paris et 789 000 d'euros à Lyon. Ces coupes sont fortement répercutées sur les professionnels et étudiants de l'enseignement artistique de haut niveau que dispensent les CNSMD. Ceux-ci se voient aujourd'hui contraints de fermer des cycles de formation, limiter la taille des promotions ou encore augmenter les loyers des résidences étudiantes. Cela intervient alors que ces formations sont extrêmement demandées par les étudiants, puisque, à titre d'exemple, pour le concours d'entrée de la formation au certificat d'aptitude « Musique » de l'année 2025 du CNSMD de Lyon, il y a eu plus de 100 candidatures déposées pour 20 places existantes. Ces formations ont vocation à permettre une politique de démocratisation des pratiques musicales et chorégraphiques, tous les jours, dans les conservatoires, écoles de musique et établissements scolaires de toute la France. Dans le même temps, Mme la ministre a annoncé, le 16 juin 2025, un plan de financement de 500 millions d'euros pour la filière musicale française, financé par la Banque publique d'investissement (BPI). Si les sources de financement sont différentes, la contradiction entre ces deux annonces concernant le domaine musical interroge. Dans ce contexte, alors que l'éducation et la formation à la pratique artistique et musicale est sujette, depuis plusieurs années consécutives, à des coupes budgétaires successives, elle souhaite lui demander la justification de ces coupes opérées dans les subventions aux CNSMD et l'alerter sur les conséquences graves de celui-ci sur les étudiants de ces institutions pourtant reconnues dans le monde entier.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sarah Legrain](#)

**Circonscription :** Paris (16<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7910

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er juillet 2025](#), page 5660